

FORMATION EN PRÉSENTIEL

DÉVELOPPER UNE APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE  
EN MILIEU URBAIN ET PÉRI-URBAIN

DATE ET LIEU

**mardi 17 mai 2022**

**à Menthon-Saint-Bernard**

Château de Menthon, allée du Château

PUBLICS

Élus en charge des espaces verts ou de l'environnement, du développement durable, de l'écologie, techniciens, jardiniers en charge de l'entretien des espaces végétalisés

PARTICIPATION DEMANDÉE

**250 € nets** (repas non compris)  
non assujettis à la TVA



Écoquartier des Vergers, Meyrin, Suisse © CAUE 74

CONTEXTE

Les sols sont le socle du vivant. Ils abritent un quart de la biodiversité de la planète et ont une capacité à stocker le carbone bien plus importante que celle des arbres. La question des sols est abordée depuis plusieurs années sur les territoires agricoles, mais elle est encore trop peu prise en compte sur les territoires urbains et péri-urbains. Bien que la législation évolue, le sol reste encore considéré comme un matériau inerte (déplaçable, remplaçable, normé). Pourtant, les sols sont une ressource précieuse de la ville durable et de nombreux acteurs du territoire œuvrent et développent des stratégies pour faire exister cette activité biologique invisible à l'œil nu et en tirent des bénéfices écosystémiques remarquables.

OBJECTIFS

- Connaître les notions élémentaires de l'agroécologie
- Comprendre quels pourraient être les apports de l'agroécologie dans un territoire urbain et péri-urbain
- Avoir des clés pour mettre en place des pratiques agroécologiques dans sa commune

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Animer, retranscrire, diffuser le volet social, humain et environnemental de l'agroécologie dans la sphère professionnelle
- Initier des pratiques issues de l'agroécologie applicables sur les espaces végétalisés communaux
- Adapter le principe de l'agroécologie aux différents contextes (économique, social, environnemental et spatial)

CAUE de Haute-Savoie  
L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339 • 74008 Annecy cedex  
Tél. : 04 50 88 21 10

### FORMATRICE

Clémentine Jouvenceau, paysagiste, Caue

### INTERVENANTS

Isabelle Baudet, cheffe du service Parcs  
et Jardins à la Ville d'Annemasse

Hugues Devries, permaculteur au pota-  
ger du château de Menthon

Emmanuel Mosse, arboriculteur et di-  
recteur de la ferme de Chosal de 1998 à  
2021

Daniel Soupe, pépiniériste et directeur  
des pépinières Soupe

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**VENDREDI 15 AVRIL 2022**

### CONTACT & INSCRIPTION

Marianne Auguet

Tél. : 04 50 88 21 10

inscription@caue74.fr

### ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap,  
merci de nous le signaler lors de votre  
inscription.

### MÉTHODES / OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Cas concrets
- Séquences participatives

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### HORAIRES ET DURÉE

9h00-12h00 / 13h00-18h00 • 1 j (8h)

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours et/ou en fin de formation

### PROGRAMME

- **Matin : Théorie**  
**Œuvrer pour la reconquête des sols de nos villes, c'est possible !**
  - > Retour sur le contexte actuel des espaces verts en milieu urbain et péri-urbain. Comment la législation, les problématiques environnementales et les décisions politiques ont engendré de nouvelles pratiques de gestion qui engagent la notion de sol vivant
  - > Les pratiques agroécologiques durables peuvent aussi partir de l'humain et allier les dimensions sociales, économiques et environnementales. Démonstration et discussion autour d'un exemple concret
  - > Les sols et arbres en milieu urbain : restructuration des sols dégradés ou appauvris / auto-fertilisation par les micro-organismes de votre terroir
- **Après-midi : Mise en pratique**
  - > Série d'ateliers dans les potagers du château de Menthon-Saint-Bernard. Différentes notions seront abordées : le sol (analyse, bio-indicateur), l'écosystème (insectes, oiseaux), la surface et la culture (fertile et autonome), mais également les plantes, leur rôle et les associations pertinentes

Les droits d'inscription sont forfaitaires. Ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier pédagogique, et les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas s'ils sont précisés au programme de formation.

**A réception du bulletin de préinscription et du règlement, le CAUE validera l'inscription par l'envoi de la convention de formation.**

Chaque préinscription, si elle est confirmée, fait l'objet d'une convention individuelle de formation et d'une convocation accompagnée du programme de formation détaillé. Attestation de présence, copie feuille d'émargement et facture acquittée sont adressées en fin de formation.

Toute annulation parvenue moins de 14 jours calendaires avant la formation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

### BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT

**AU PLUS TARD  
VENDREDI 15 AVRIL 2022**

par voie postale  
au Caue de Haute-Savoie  
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault  
bp 339 • 74008 Annecy cedex

# BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

## FORMATION EN PRÉSENTIEL

### DÉVELOPPER UNE APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE EN MILIEU URBAIN ET PÉRI-URBAIN

**mardi 17 mai 2022**

**à Menthon-Saint-Bernard**

**Château de Menthon, allée du Château**

#### APPRENANT [un bulletin par apprenant]

Nom  Prénom   
Fonction   
E-mail\*   
Téléphone\*   
Adresse   
  
Cp • Ville

#### COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom   
Adresse   
  
Cp • Ville   
Téléphone   
N° Siret\*

#### INTERLOCUTEUR [DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription]

Nom  Prénom   
E-mail\*   
Téléphone\*

#### RÈGLEMENT

Par chèque de ..... € nets à l'ordre du Caue de Haute-Savoie  
à joindre au bulletin de préinscription

Par mandat administratif

Date

Par ma signature, je m'engage à suivre la formation et accepte son paiement définitif (sous réserve de la validation de l'inscription par le CAUE)

Cachet et signature

\*MENTION OBLIGATOIRE